

Compte rendu du Conseil Municipal le vendredi 25 septembre 2020.

Présents : Mme VERGONNIER, Mme LAFONT, M. GALTIER, M. FROMENT, M. BOISSET, Mme FAUST, Mme VALETTE, M. FRAYSSINHES.

Absents : M. BOUVIALA, excusé, a donné pouvoir à M. GALTIER ; M. PYROTH excusé.

Secrétaire de séance : Mme VALETTE.

La secrétaire de mairie est en arrêt de travail jusqu'au 18 octobre.

Aide à la comptabilité notamment et au secrétariat apporté par le SMICA, le Centre de Gestion et la Communauté de communes de Millau, pour quelques heures seulement.

Les permanences en mairie sont assurées par Madame le Maire, Blandine Faust et Laurence Valatte en fonction de leurs disponibilités.

Compte rendu Communauté de Communes de Millau :

Création d'une SCIS « Résilience » par Monsieur le Directeur du Parc Régional des Grands Causses, Monsieur TARRISSE, pour apporter des moyens aux entreprises en difficulté – aide de 200000 euros apportée par la Communauté des communes de Millau.

Vote à l'unanimité.

Décision de renégocier le mur d'escalade et la piscine.

Vote à la majorité.

Les commissions ne sont pas encore nommées. Une étude de gouvernance est lancée (coût du cabinet d'étude : 20000 euros).

Comité des Maires :

Suite au départ de Madame BERBILLE, DG de la Communauté de communes de Millau, Madame la Présidente de la Communauté de communes de Millau souhaite la remplacer par un DG commun à la Communauté de Communes et la commune de Millau.

Parc Naturel Régional des Grands Causses :

Président : Monsieur FIOL.

Vice-présidente au titre de la Région Occitane : Madame GAZEL.

Vice-président au titre des Communautés de Communes : M. SIRGUE.

Rentrée des classes :

L'effectif est de 27 enfants. Un de plus à la rentrée des vacances de Toussaint.

Achat de deux bureaux à l'entreprise Pourquoi pour 483€.

Réalisation de la peinture par l'entreprise Trouseau pour 1200 €

Proposition pour une reconduction de convention de 3 ans pour des cours d'Occitan. Coût pour deux classes : 590€. Vote à l'unanimité.

Désignation d'un élu correspondant :

Elu sécurité routière : M. BOISSET

Elu au SYDOM (ordures ménagères) : M. FRAYSSINHES

Elu au SIAH Dourbie : M. FROMENT

Projet d'acquisition foncière sur Caylus

Demande de Madame Valérie De Smet pour acquisition de ruines à Caylus (120m²). La Mairie ne préemptera pas.

Vote à l'unanimité.

Lotissement « Petit Nice » près du cimetière :

Réception d'un courrier adressé par l'ensemble des propriétaires

Proposition de transférer les propriétés de chemins d'accès à la commune pour ensuite régler le problème de captage des eaux pluviales.

Accord pour demander une étude de faisabilité à Aveyron Ingénierie

Parking de la Cressette :

Proposition de mettre en place des rondins pour matérialiser les parkings

Accord du conseil.

Proposition de toilettes à l'aire de jeux :

Projet à étudier

Création d'un logiciel pour la cantine :

Cout 396€ (Accel Informatique)

Création du site internet pour la commune

Deux devis ont été demandés. Le conseil demande des précisions sur la maintenance et les frais d'hébergement.

Réflexion sur la mise en place de matériel informatique à destination de la population. Un accord de principe est donné.

Questions diverses :

Fait-on une demande de catastrophe naturelle suite à l'été passé ?

Préparation d'un conseil des jeunes (enfant à partir de 10ans) : en attente de la sous-préfecture pour la réglementation.

Réunion SIVOM Tarn Lumensonesque : (M. BOISSET) Convention signée entre la mairie de Paulhe et le Syndicat Intercommunal Tarn Lumensonesque pour un éventuel remplacement de la secrétaire en cas d'absence.

Commission Communale Impôts Directs : Envoi de la liste en Préfecture.

Commission pour les impôts Directs : Mme LAFONT

Délégué à l'Administration : M. BOISSET

Délégué désigné par le TGI : M.J. CHAUCHE

Problème d'éclairage entre la mairie et l'église. Demande a été faite à l'entreprise BOUSSELIER pour y remédier.

Taille des arbustes réalisée par les propriétaires riverains de la route.

Virage entre la montée dans le village et le chemin des Canebières : miroirs commandés.

Quartier de La Cressette : travaux à prévoir pour la réparation des nids de poules dans la chaussée.

Dégradation importante du chemin des Près.